
SAN JUAN – Discussion du GAC sur les principes opérationnels
Jeudi 15 mars 2018 – 09h30 à 10h15 AST
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

MANAL ISMAIL : Merci beaucoup à vous tous. Nous allons entamer la séance 34 du GAC programmée pour 9:30 pour une durée de 45 minutes le 15 mars, jeudi. Nous allons parler des principes opérationnels du GAC pendant cette séance.

Je crois que vous savez tous que les principes opérationnels datent de 2011, si je ne m’abuse. Et il y a eu deux amendements qui ont été apportés, l’un d’eux en 2015 pour permettre qu’il y ait cinq vice-présidents parce qu’auparavant, il y en avait trois. Et l’autre modification mineure a été apportée en 2017 pour permettre le vote électronique.

Nous croyons qu’il faut donc avoir maintenant une approche plus holistique à la mise à jour des principes opérationnels. C’est de cela dont nous allons parler maintenant. Une fois faite cette présentation, je cède la parole à Rob.

ROB HOGGARTH : Les objectifs de cette séance consistent à continuer les discussions et les débats que nous avons entamés à Abu Dhabi

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

lors de l'ICANN60. L'idée est de vous présenter pendant cette séance les antécédents sur les principes opérationnels que Manal a déjà mentionnés de manière générale. Mais je voudrais dire surtout à quel moment ils se trouvent, surtout pour ceux qui ne sont pas très familiers ou ceux qui sont des nouveaux arrivants, partager quelques activités. Nous allons partager aussi quelques recommandations que nous avons compilées après les commentaires d'Abu Dhabi et lorsque nous nous sommes entretenus avec les autorités du GAC. Et il faut ensuite obtenir de votre part des critères et des principes de votre part pour savoir comment nous devons travailler dans l'avenir.

Pour ce qui est des antécédents, Manal a un peu parlé de l'histoire des principes opérationnels en soi. Vous pouvez voir ici que vous devez vous centrer sur les trois dernières vignettes.

Il y a un an, on a proposé une nouvelle structure. C'était Tom et son équipe qui l'avait proposée parce qu'ils avaient vu d'une manière un peu plus vaste, plus large, les principes opérationnels. Il y a eu aussi une cartographie effectuée par le personnel de l'ICANN l'année dernière. Et à Abu Dhabi, il y a eu des délibérations de détails en novembre de l'année dernière.

Les défis à relever, d'après cette nouvelle image, concernent les 54 principes qui ont été désignés ou qui ont été définis pendant le temps, qui concernent le travail que vous faites. Mais ce n'est

qu'une liste. Les changements récents nous ont poussés à nous occuper des aspects tactiques et non pas des aspects stratégiques. Lorsque nous regardons la liste, nous voyons qu'il y a des principes opérationnels mais on ne peut pas identifier les brèches ou les lacunes, ou il y a des points manquants ou il y a des aspects qui ne sont pas tout à fait définis. Et je crois que cela s'est produit avant mon arrivée pour soutenir vos efforts. On a compris que vous aviez dû faire face à certaines circonstances ou à certaines situations et il a été clair qu'il n'y avait pas de processus ou de principes en place.

Cela ressemblait à un malaise pour bon nombre d'entre vous pour voir quelle était la voie à emprunter, particulièrement dans cet environnement de l'ICANN. Et les défis à relever, il faut que vous les voyez, il faut voir ce qu'il faut faire dans cette communauté habilitée, ce que nous appelons l'ICANN 3.0 et ainsi voir quelles sont les mesures à prendre pour participer dans cet entourage, par exemple quelles sont les nouvelles responsabilités, le budget de l'ICANN, comment réagir face aux différentes activités qui se font au sein de l'ICANN et il faut que vous ayez donc des processus. Vous pouvez rejeter un budget ou bien il faut que vous puissiez comprendre comment on désigne un membre pour les comités consultatifs lorsqu'il y a des équipes de révisions. Donc ces principes-là n'existent pas à l'heure actuelle. Nous partageons tous – et les autorités les font

aussi – cette idée qu’il faut que nous développons ces principes. Il y a de nombreux thèmes présents qu’il faut traiter. Il y en a qui sont importants mais ils ne sont pas nécessairement urgents, et cela reste toujours pour la fin.

Comme il y en a certains parmi vous qui sont des nouveaux arrivants au sein du GAC et au sein de l’ICANN, nous voulons voir comment nous pourrions établir quelque chose de plus clair pour que vous puissiez comprendre qu’il faut définir un plan ou une approche stratégique par rapport aux principes opérationnels. Comme cela, vous pouvez enfin commencer à présenter certains aspects, que nous ne soyons pas obligés tous d’aborder tous les problèmes en même temps.

Voilà des exemples du travail qui a été mené jusqu’ici. J’ai parlé d’une nouvelle structure auparavant. L’idée consisterait à travailler sur un système reflétant de manière très claire les titres et les catégories pour les différents processus et les principes qui sont mis en œuvre. Vous devrez être familier avec cela si vous avez travaillé dans d’autres organisations parce que nous sommes en train d’établir ce que signifie le fait d’être membre, quelle doit être l’organisation du travail, quelles sont les responsabilités des autorités, et dans les groupes de travail, l’avis au Conseil d’Administration, comment il faut interagir avec les autres communautés. Tout cela a été identifié en quelque sorte dans la liste des principes opérationnels, mais pas tout. Et

ce n'est pas toujours avec le niveau de spécificité que vous voudriez voir.

Je vais vous expliquer quelle a été l'idée de cette cartographie. Vous pouvez voir à ma droite sur l'écran que l'on voit la formulation des principes opérationnels à l'heure actuelle. Et vous pouvez voir à droite de l'écran les différentes sections, les différents sous-titres. Il s'agit d'un travail préliminaire. Il s'agit de reprendre tout ce travail et d'avoir un document défini pour pouvoir vous l'envoyer pour que vous puissiez l'analyser.

Sur cette image, je montre quelques domaines où nous avons trouvé des lacunes. Il se peut qu'il s'agisse des priorités dont il faut tenir compte. Dans la nouvelle communauté habilitée, l'ICANN 3.0, il n'y a pas de texte concernant la sensibilisation, la transparence, la confidentialité et la vie privée, sur tout ce que signifie la participation des membres, quels sont les attentes par rapport à la participation de ses membres ou tout ce qui concerne les représentants ou les observateurs. Il n'y a pas non plus définition des attentes ou des tâches à assumer en tant que vice-président. Il n'y a pas beaucoup d'indications. Quelqu'un qui veut s'occuper d'un thème en particulier, on ne sait pas non plus quelles sont les attentes par rapport à ce risque. D'après ce que l'on m'a dit, l'un des défis que vous avez à relever, quand on avait passé critères spécifiques, c'est que les attentes ne sont pas claires en ce qui a trait à la présentation de rapport, à un

rapport mis à jour pour la communauté de manière régulière, ce à quoi vous pouvez vous attendre en tant que membre du GAC de ces personnes-là qui ont des responsabilités. Il faut que vous le sachiez en tant que leader et que les autorités sachent aussi quelles sont les obligations envers vous.

En ce qui concerne d'autres communautés, d'autres SO et d'autres AC, vous avez vu avec le temps que l'on a désigné des agents de liaison avec les autres communautés, mais parfois, on nous demande « Comment fait-on pour interagir ? » Est-ce qu'il faut avoir des réunions fréquentes, régulières ? Qu'est-ce qu'ils doivent faire, ces agents de liaison ?

Et un autre commentaire que j'ai entendu, ce n'est pas un souhait d'être vraiment spécifique mais bien sûr, il faut que nous soyons plus clairs parce que bon nombre des principes opérationnels tels qu'ils sont présentés maintenant sont très flexibles. Il faut que nous trouvions au milieu un équilibre entre la clarté et la flexibilité. J'ai l'espoir que vous allez y parvenir.

Ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord à Abu Dhabi, c'était les points de base. C'est là que nous avons confirmé le besoin et le souhait du désir de continuer à travailler ensemble. Nous avons eu des commentaires limités en ce qui avait trait aux paramètres potentiels par rapport à la portée et aux délais. Voulez-vous le faire pour la prochaine réunion pour la

prochaine année pour que ce soit une situation d'amélioration continue? Ce que vous avez établi pendant les discussions d'Abu Dhabi, c'était qu'il fallait continuer à discuter sur ces options et sur ces idées sur le travail.

En ce qui concerne les recommandations préliminaires et leur portée – et je vais parler un tout petit peu de l'approche dans un moment – mais pour ce qui est de la portée, il faut avoir une approche assez large dans ce travail pour comprendre où vous voulez arriver. Cela prendra un an, deux ans, trois ans mais il faut que vous sachiez où vous voulez en venir. Je sais que l'effort peut-être abordé par étapes. Il n'est pas nécessaire d'entamer tout le gâteau une fois pour toute. Vous pouvez prendre ce gâteau portion par portion.

Ce qui est important et c'est une question culturelle, un aspect culturel de votre travail, c'est qu'il faut qu'il y ait une participation volontaire des membres et des représentants pour voir comment on présente des commentaires aux documents que le personnel pourrait vous soumettre. Pour ce qui est de l'approche, il s'agit bien sûr d'un effort volontaire mais nous croyons que c'est l'une des meilleures modalités d'approche. Ce que nous devons faire lors des conversations que nous avons avec vous et pour les commentaires formels, il faut voir quel est votre niveau d'intérêt. Voulez-vous qu'il s'agisse d'un groupe de travail, voulez-vous que l'on crée un nouveau comité créé par la

présidence du GAC ? Est-ce que les autorités font cela et ensuite, ils confirment avec vous qu'ils sont sur la bonne voie ou vous pouvez vous réunir tous ensemble dans une réunion publique de l'ICANN comme celle-ci, réviser les recommandations, avoir une discussion, modifier ce qu'il faut ? Et nous aurons une nouvelle partie ou une nouvelle formulation de ces principes opérationnels.

Nous voulons donc avoir vos commentaires sur ces questions. Nous voulons avoir le tableau complet mais je pense que la meilleure façon de le faire, c'est d'aborder petit à petit.

Alors quelles sont les prochaines étapes ou comment pouvons-nous aborder ce travail ? En premier lieu, il faut évaluer et traiter tout commentaire que nous aurions de vous tous aujourd'hui, de ceux qui sont ici présents à San Juan ou ce que vous pourriez envoyer dans les deux ou trois semaines à venir ou les collègues qui ne sont pas ici présents. Il faut présenter ce document, cette espèce de cartographie pour que l'on puisse voir clairement quelle est la structure actuelle. Nous ne proposons pas de changement aux principes opérationnels pour demain. Ce que nous voulons, c'est tout simplement présenter un ensemble des documents identifiant les différentes catégories mentionnées : l'adhésion, la sélection, les groupes de travail, etc.

Nous allons ensuite pouvoir vous signaler les domaines où il y a des lacunes. Est-ce que c'est un problème de n'avoir rien de défini sur la confidentialité? Faut-il que nous nous centrons d'abord sur les élections? Donc il faut voir l'état de la situation. Il faut écouter vos commentaires pour vous faire des recommandations sur la manière d'attribuer des priorités au travail. Disons que d'ici jusqu'à l'ICANN63 par exemple, nous voudrions effectuer des changements, une modification pour une certaine section des principes opérationnels et nous allons nous occuper du reste des principes l'année prochaine. Il y a un effort de détermination des priorités réel qu'il faut faire.

Je veux aussi partager ces documents avec vous pendant les six prochaines semaines pour que vous puissiez manifester votre intérêt à participer si vous voulez agir en tant que consultant, enfin conseil, ou en tant que participant actif. Voilà pour le court terme.

Au-dessous de la ligne bleue que vous voyez sur l'écran, nous allons parler avec vous lors de l'ICANN62 pour voir l'attribution des priorités pouvoir nous mettre d'accord avec les membres du GAC sur l'ordre où il faut explorer et travailler les différents points.

Je veux recevoir aussi des commentaires sur la portée du travail parce que je parle de ceci. L'un des points que nous avons

soulevé à Abu Dhabi était le suivant. Nous voulons nous centrer sur des questions de fonctionnement et des thèmes opérationnels ou bien il y a des domaines que vous ne voulez pas aborder ou des thèmes fondamentaux d'éligibilité des membres parce que par le passé, d'après ce que j'ai pu comprendre, il y a eu un certain débat ou une certaine controverse à cet égard. Il faudrait donc laisser de côté ces thèmes qui sont difficiles ou il faudrait les aborder tous ensemble pour essayer de voir quelles sont les lacunes qui existent dans le fonctionnement du groupe. Et on voudrait vous présenter un plan spécifique lors de l'ICANN62 pour réagir à ce dont vous avez besoin. Voilà ce que nous considérons pour les prochains pas.

Prochaine diapositive. Ce que je voudrais faire, donc, c'est vous suggérer que l'un des domaines sur lesquels nous pouvons commencer à travailler – et bien sûr, nous avons parlé de ceci avec les autorités du GAC –, c'est un premier effort, un cas témoin dont nous pourrions nous servir pour tenir ce type de conversation ou de recommandation et nous centrer sur la question des groupes de travail.

Pour les principes opérationnels, la question des groupes de travail est très vaste. On reconnaît que la présidence peut créer un groupe de travail à sa discrétion. On ne dit pas si ces groupes de travail sont permanents, comment sont fixés les termes de

référence, comment on désigne les présidents ou vice-présidents de ces groupes de travail, quel doit être le travail de l'agent de liaison ou des autorités du groupe, comment ce groupe de travail commence et comment il termine son travail une fois reconnus les objectifs reconnus dans sa charte.

Voilà donc les lieux où vous avez une bonne expérience et sur lesquels nous pouvons nous centrer. Nous avons un cas témoin du groupe de travail de la sécurité publique. Nous pouvons aussi considérer un autre groupe en activité comme ce lui des régions faiblement desservies parce qu'il s'agit de bons exemples disponibles en ce moment avec des groupes de travail qui sont actifs, qui ont des bons résultats et qui, d'après ce qui est perçu, remplissent leur fonction.

Voilà, donc, certaines recommandations sur notre travail que nous voulons vous montrer à Panama pour voir quels sont les processus ou les mesures à prendre. Cela nous permettra aussi d'évaluer certaines recommandations à Panama pour dire : « Oui, ceci est bon, nous avons appris sur la manière d'envisager les autres principes opérationnels. »

Pour la prochaine diapositive, j'ai inclus des questions et je voudrais avoir votre opinion là-dessus pour certains domaines généraux, par exemple pour voir s'il peut s'agir d'une approche utile du travail. Les autorités du GAC peuvent partager leur point

de vue sur les opérations. Ce qui m'intéresse de manière générale, c'est de connaître vos opinions, quelles sont vos réactions, si vous pensez que cette approche est utile, s'il faut le revoir, s'il faut...

Voilà tout ce que je voulais vous dire, Manal, et je voudrais bien savoir quelles sont les opinions à cet égard en ce qui concerne l'approche que nous avons prise et quelles seraient les prochaines mesures à prendre.

MANAL ISMAIL :

Merci, Rob, de cette magnifique présentation et d'avoir jeté les fondations pour un bon débat sur ce que nous devons faire ensuite.

Je voudrais savoir, en premier lieu, s'il y a des collègues du GAC qui s'intéresserait à participer à cet exercice ou bien si les autorités du GAC avec l'aide du personnel de soutien de l'ICANN devraient continuer à travailler et vous montrer ensuite les progrès que l'on aura fait. Faut-il créer une équipe d'action, une équipe de travail, un groupe de travail ou nous prenons cet exercice comme un exercice des autorités du GAC et nous essayons d'avancer? Nous vous présentons les progrès que nous avons faits.

Je vais donc prendre pour guide ces questions qui sont à l'écran. Quels sont les domaines que vous voudriez voir abordés par les principes opérationnels du GAC qui ne sont pas encore couverts ? Voilà les lacunes dont Rob parlait tout à l'heure ? Quel est le niveau de détail auquel vous voudriez parvenir, ce qui est fondamental comme opérations, ce qui est opérationnel par opposition à ce qui est un détail ? Et puis quel est le meilleur vecteur pour cet effort, par exemple une équipe de travail, un groupe de travail, une initiative du personnel ? Donc voilà les trois points qui nous permettront d'orienter notre travail dans la période intersession entre la réunion de maintenant et celle de Panama, quand nous nous réunirons de nouveau.

Je dois dire que nous avons commencé par un groupe de travail et ensuite, nous nous sommes mis d'accord pour mettre à l'écart ce groupe de travail parce qu'en fin de compte, les principes opérationnels doivent être adoptés en séance plénière par tous les membres du GAC. Encore une fois, il semble un peu difficile de parvenir à ce que tous les membres du GAC travaillent là-dessus. C'est-à-dire pour avancer, il est très difficile d'effectuer ce travail seulement dans les réunions en présence. Il faut de toute façon faire un peu de travail dans la période intersession. On peut le faire par une équipe de travail spécialement créée ou bien c'est les autorités du GAC qui peuvent le faire avec l'aide du personnel de l'ICANN et vous communiquer ensuite les résultats.

Je crois qu'en termes de contenu, comme Rob l'a mentionné, il faut que nous nous mettions d'accord sur la structure, sur les titres qui sont nécessaires pour les principes opérationnels du GAC. Puis nous nous mettons d'accord sur l'approche et nous établissons la priorité des premiers points à attaquer.

Encore une fois, il faut se rappeler qu'il s'agirait d'une approche holistique et que nous allons voir l'ensemble des principes opérationnels. Nous allons donc diviser notre travail pour pouvoir commencer avec certains domaines en particulier pour pouvoir avancer petit à petit. Voilà pourquoi nous devons établir des priorités.

Un domaine dont le groupe des autorités du GAC a discuté et qui concerne les principes opérationnels, c'est le domaine concernant les groupes de travail. Par exemple, la deuxième question, je pense que nous devons généraliser les principes opérationnels. Il faut laisser le niveau de détail pour les termes de référence, par exemple si nous prenons le groupe de travail comme un exemple. Mais bien sûr, ces suggestions dépendront de la conformité ou de l'accord des membres du GAC.

ÉTATS-UNIS :

Merci madame la Présidente. Je crois qu'à partir des expériences passées, nous comprenons tous qu'il s'agit d'un travail énorme tel que cela a été reflété avec le dernier groupe

de travail. Nous reconnaissons l'importance de ceci, nous le reconnaissons tous, mais c'est difficile à aborder et c'est difficile de faire des progrès. C'est l'un de ces points pour lesquels nous avons besoin de la participation de tous. Mais nous avons en même temps tant de travail à faire que je me demandais si, d'après ce que vous avez commenté, les autorités pourraient avancer dans la définition de l'approche et nous, nous pourrions travailler à partir de là par l'intermédiaire d'une structure, d'une équipe de travail, un groupe de travail ou quelque chose comme cela. Vous pourriez peut-être nous donner une orientation plus concrète et nous pourrions avancer de manière plus solide. Je pense que nous ne pouvons pas faire des commentaires sur le détail parce que c'est quelque chose de très vaste et il est difficile, même, de savoir par où commencer.

MANAL ISMAIL :

Merci les États-Unis. Oui. C'est comme une espèce de remue-ménage, de brainstorming. L'intention n'est pas de prendre des décisions maintenant mais d'être à même d'entamer ce processus, encore une fois et de là, commencer à avancer.

La CTU, Nigel,

CTU :

Nigel Cassimire de la CTU.

Comme vous l’avez dit, avant, il y a eu un groupe de travail qui, d’après ce que je me rappelle, n’a pas réussi à avancer rapidement. Et je crois que ceci a été dû à la largeur de bande, comme on dit normalement, pour que ce travail soit fait parallèlement aux activités quotidiennes.

L’idée, c’est de présenter périodiquement des idées aux membres du GAC, que vous nous demandiez notre opinion pour progresser. Je crois que cela permettrait de destiner plus de ressources à cette tâche et en même temps, on ferait des vérifications périodiques, de temps à autre, pour nous assurer qu’il n’y ait pas d’objection.

Je crois que le progrès du groupe de travail est devenu plus difficile parce qu’il y en avait qui voulaient créer des textes pour les principes à titre individuel. C’était un processus compliqué. Et pour chacun des principes, il faudrait se mettre d’accord sur l’objectif avant de pouvoir développer le texte. Ce serait peut-être plus simple que de travailler autrement. Le principe, c’est A, B ou C. Voilà, c’est ma suggestion, que les autorités travaillent avec l’ICANN sur les propositions.

MANAL ISMAIL :

Vos suggestions sont très utiles. Pour l’instant, ce que j’écoute, c’est que peut-être les autorités du GAC avec l’aide du personnel de l’ICANN pourront établir la structure avec les lacunes

identifiées et pourraient essayer de mettre des vignettes pour indiquer ce qu'il faudrait inclure, avoir l'acceptation du GAC avant de travailler dans la rédaction spécifique des articles. Et par la suite, dès que l'on aura commencé avec la rédaction, nous pourrons établir un ordre de priorités pour savoir par où commencer exactement. Et dès que l'on aura commencé avec la rédaction, on pourra consulter les membres du GAC pour savoir s'ils sont intéressés à revoir ou à réviser une certaine partie des principes ou participer à la rédaction de ces articles.

Je vois que monsieur Morris demande la parole.

TAÏWAN :

Merci madame la Présidente. Je suis le représentant de Taiwan pour les registres. Merci de votre présentation si complète. Je tiens à remercier les collègues de leurs opinions.

Avec ce débat, nous comprenons maintenant le besoin de voir ou de revoir les principes opérationnels du GAC. Je veux donc me faire l'écho des commentaires du Nigéria, des États-Unis et de madame la Présidente. Nous sommes d'accord du fait que les directeurs peuvent présenter des propositions au reste des membres. Mais moi, j'ai ma propre suggestion.

Normalement pour ce type de tâche, on ne connaît pas les détails du contenu jusqu'à ce qu'on arrive à une réunion en

personne. Je me souviens qu'à l'ICANN60, on a eu une présentation similaire mais on n'a pas vu de détail jusqu'à cette réunion-ci. Alors je suggère la chose suivante : si l'équipe des autorités a pris une décision ou a fait des progrès, il faut montrer cette information aux membres pour connaître les détails avant la réunion ICANN62. De toute manière, il faut que quelqu'un fasse quelque chose, un groupe d'action ou un groupe de travail peut s'avérer nécessaire à l'avenir. Alors les autorités et nous tous, nous pourrions décider à un moment donné de créer un groupe d'action ou un groupe de travail. Et nous à Taïwan, on serait disposés à travailler avec ce groupe de travail.

MANAL ISMAIL :

Merci M. Morris. C'est une suggestion très intéressante.

Trinité-et-Tobago et puis la France.

TRINITÉ-ET-TOBAGO :

Je suis Karel Douglas, je représente Trinité-et-Tobago. Merci Manal.

Je suis d'accord avec les autres interventions. À mon avis, c'est un exercice de rédaction. Dans ce sens, si les autorités se donnent la peine de faire cette tâche, ce qui me préoccupe, c'est de savoir s'ils ont les connaissances spécialisées pour le faire. D'après Rob, ils sont certains que c'est le cas.

Pourquoi ? Parce qu'en tant qu'avocat, je sais bien l'importance de la rédaction. Et un rédacteur n'importe lequel, doit comprendre les principes pour l'inclure dans la rédaction et éviter les problèmes d'interprétation et d'application.

En premier lieu, je n'ai pas de difficulté pour que l'équipe exécutive prenne en charge tout cela s'ils ont l'avis suffisant des personnes familiarisées en la matière pour avoir une bonne rédaction. Et en même temps, comme j'ai une formation juridique, j'aimerais bien pouvoir vous aider comme le collègue de Taïwan l'a dit parce qu'en définitive, il est important que l'on puisse vous aider et nous assurer que le résultat soit quelque chose de vraiment bien.

MANAL ISMAIL :

Merci Trinité-et-Tobago.

La France.

FRANCE :

Merci Manal. Bonjour à tous les collègues.

La question est très importante, bien qu'il ne s'agisse pas d'un thème de politique aussi important. Mais c'est important parce que si les principes opérationnels ne sont pas clairs et mis à jour, on ne peut pas faire notre tâche de manière appropriée. Alors

c'est quelque chose de vraiment important. Je remercie Rob de sa présentation si détaillée.

Je suis d'accord également avec les orateurs qui m'ont précédé. Il y a déjà eu un groupe de travail et il semblerait qu'on a devant nous une énorme montagne que l'on ne pourra pas franchir. Vous pouvez revenir à la diapositive précédente s'il vous plaît ? Manal, vous avez suggéré quelque chose de très important. En tant que groupe d'autorités avant la prochaine réunion ou pour la prochaine réunion, nous devons établir une structure, un plan, une approche, pour voir comment aborder la question, comment l'adapter et pour chacune des sections de ces diapositives, par exemple pour chaque piste de travail, il va y avoir l'équipe d'autorités et d'autres qui vont le faire. Nous vous demandons donc de vous proposer comme bénévoles pour faire ce travail. Il faut faire un groupe de travail avec différents membres, peut-être avec Rob, parce qu'à partir de ce qui a été dit, on a l'impression que l'on pourrait améliorer ces principes.

Il y a un principe défini ayant trait au groupe de travail et la présidence peut créer un groupe de travail. Alors il faut que ce soit clair, le fonctionnement, les procédures. Et je suggère donc que pour la prochaine réunion, les autorités présentent une stratégie, une structure, un plan. Et puis si les membres du GAC sont intéressés, venez nous voir, dites-nous que vous êtes intéressés par des groupes de travail en particulier ou sinon

dans la question concernant les élections. Informez-nous dans quelle piste de travail vous voulez participer. De cette manière, on pourrait travailler pendant la période intersession pour rédiger ces principes.

Et ce travail intersession est très important parce que sinon, comme les États-Unis et Taïwan l'ont dit, on n'arrivera jamais à des résultats concrets.

Voilà ce que j'avais à vous dire.

MANAL ISMAIL :

Merci la France.

Les États-Unis maintenant.

ÉTATS-UNIS :

Je crois que nous avons besoin de leaders engagés dans le processus. Je sais bien que nous avons tous d'énormes charges de travail. On a un grand engagement comme la collègue de la France vient de le mentionner. Tous les thèmes sont importants sur un pied d'égalité, vraiment, alors si vous voulez vous porter volontaire et vous avez un niveau d'engagement important à titre personnel et à titre gouvernemental aussi... Moi, j'ai consacré du temps à voir quelles étaient les procédures du GAC

et c'est quelque chose qui prend du temps. Ce n'est qu'un commentaire.

MANAL ISMAIL : Merci les États-Unis.

D'autres commentaires ? D'autres suggestions ? Rob s'il vous plaît.

ROB HOGGART :
Pouvons-nous passer à la diapositive 7 ? Je sais que j'ai dit qu'on ne peut pas le lire. Je m'excuse. Mais ce que je veux montrer ici, c'est le travail préalable effectué par nos collègues. Nous voulons changer et diviser ceci en catégories. Vous voyez à droite qu'il y a eu une proposition pour créer un titulaire par réunion. Quand on va dans une réunion, on dit : « Qu'est-ce qu'on va faire ? On va développer l'ordre du jour. » Et alors là, vous voyez quatre principes qui ont trait à la construction de l'ordre du jour, quelque chose de base. L'agenda doit être communiqué aux membres avant la réunion. Cela semble quelque chose de normal. Puis après, on commence avec les processus. Alors combien de temps avant la réunion ? Quelle est la période préalable d'identification appropriée ?

Je crois qu'il est important de faire une cartographie des principes pour essayer de se concentrer dans le travail sur la

base des commentaires. Alors là, les autorités vont dire : « Considérant les recommandations, on commence par la section X puis la section Y. » Et alors on dit : « Non, non, il faut se concentrer sur d'autres points des principes opérationnels. »

Et je vais faire une autre observation. Il y a eu des améliorations malgré les difficultés. Il n'y a pas d'urgence immédiate, tout le monde travaille bien de manière efficace. Alors il faut s'efforcer pour faire en sorte que le comité puisse progresser et trouver une meilleure manière. Mais la métaphore que j'aime utiliser, c'est que le bâton n'est pas percé, donc ce n'est pas quelque chose qui puisse nous préoccuper.

MANAL ISMAIL :

Merci Rob. Comme on l'a décrit très bien au début, c'est très important mais pas urgent.

D'autres commentaires ? OK. Les autorités du GAC avec l'aide du personnel de soutien travaillera avant la prochaine réunion en personne sur tout ce qu'on a mentionné et nous verrons quelle est la structure possible des principes opérationnels et le point de travail que l'on pourra organiser. Si vous êtes d'accord, on peut commencer à travailler là-dessus.

Merci de ce débat et nous concluons donc la séance du GAC sur les principes opérationnels.

Nous allons nous réunir dans cette salle à 10:30.... Pardon, l'Australie s'il vous plaît.

AUSTRALIE : J'ai une question sur le communiqué parce que je ne l'ai pas vu et je voulais savoir s'il a été publié ou quel est le processus.

MANAL ISMAIL : Non, il n'a pas encore été diffusé ou distribué, mais il sera distribué dans les plus brefs délais. Je m'excuse des retards.

S'il n'y pas de demande de parole, vous pouvez aller à la pause-café et soyez ici à 10:30.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]